

**POL 5410-30**

## **THÉORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**Horaire : Mercredi 9h30-12h30**

**Enseignant :** Sébastien Barthe

**Courriel :** pol5410barthe@gmail.com

**Disponibilités:** Voir ci-dessous dans la section « Disponibilités de l'enseignant »

---

### **DESRIPTIF**

*Introduction aux débats épistémologiques, ontologiques et normatifs en théorie des relations internationales. Étude critique du développement de ce champ, en commençant par les approches théoriques dominantes (réalisme, néoréalisme, libéralisme et néolibéralisme), le débat entre positivisme et post-positivisme, et la contestation épistémologique, ontologique et normative des approches dominantes, notamment par le marxisme, le constructivisme, la théorie critique, le postmodernisme et le féminisme.*

---

### **UN PETIT MOT DE PRÉSENTATION POUR COMMENCER**

Bonjour! Je me nomme Sébastien Barthe et je suis très heureux d'entreprendre avec vous l'étude des théories avec lesquelles nous travaillons quotidiennement en Relations internationales. Je profite de l'occasion pour me présenter brièvement. Je suis chargé de cours au département de science politique depuis 2005 et j'enseigne POL5410<sup>1</sup> depuis l'hiver 2009. C'est pour moi un cours dont la forme et les activités ont beaucoup changé au fil des ans, bien que la matière comme telle soit demeurée plutôt stable puisque les propositions des théories varient très peu au fil du temps!

J'ai 47 ans et je suis à l'UQAM depuis 28 ans (!!!), soit depuis que j'y ai fait mon bacc en science politique, amorcé à l'automne 1995 (je sais, la grande majorité d'entre vous n'étiez pas nés à l'époque...).



J'ai également fait ma maîtrise en relations internationales à l'UQAM, entre 1999 et 2003, ainsi que ma scolarité de doctorat entre 2004 et 2007. Ma spécialité d'enseignement, que j'ai commencé à développer justement lors de mes études avancées, touche à tout ce qui concerne la sécurité internationale, dont les politiques de défense et les conflits armés. C'est toujours avec grand bonheur que j'enseigne ainsi des cours comme POL5510 *Problèmes militaires et stratégiques*, POL5521 *Politique de défense des grandes puissances* et POL5815 *Analyse sociopolitique des conflits armés*. J'ai également la chance, et j'apprécie par ailleurs énormément, enseigner certains des cours obligatoires liés au cheminement en relations internationales des programmes du département de science politique (en plus de POL5410), tels que POL1401 *Introduction aux relations internationales et à la politique mondiale* et POM2002 *Séminaire de synthèse en relations internationales*, que certainEs d'entre vous avez peut-être suivi avec moi à un moment ou un autre.

---

<sup>1</sup> Vous pouvez prononcer le sigle du cours comme ça vous plaît. Pour ma part, je le nomme toujours « POL cinquante-quatre dix »

Les éléments que vous retrouverez dans ce syllabus visent à vous communiquer de manière simple et directe de quelle manière le cours POL5410 a été organisé. Vous aurez ainsi une idée précise des objectifs à atteindre, des étapes à franchir pour y arriver, ainsi que des modalités utilisées pour évaluer votre progression et votre succès dans le cours. Sur ce, je vous souhaite un excellent trimestre en compagnie des piliers intellectuels de la discipline des Relations internationales!

---

## OBJECTIFS DU COURS

Le cours POL5410 vise plusieurs objectifs. Un de ceux-ci, probablement le plus évident, est de considérer ce que chacune des approches théoriques dans notre discipline a à dire sur les phénomènes mondiaux, qu'ils soient contemporains ou plus anciens. Comme enseignant d'un cours avancé dans le cheminement habituel d'étudiantEs en Relations internationales, je pars du principe que vous avez touTEs déjà été en contact avec plusieurs énoncés, propositions et thèses de nature théorique, probablement de manière disparate et inégale. Le cours POL5410 est une excellente occasion de **faire le point**, de répondre à des questions et de se « mettre à niveau ». Un second objectif du cours est en fait de dépasser la simple présentation d'un « compendium théorique » des RI pour regarder comment les différentes approches analytiques de la discipline se sont construites au fil du temps: où, quand et pourquoi ont-elles émergées, comment se sont-elles adaptées aux changements inéluctables de la vie internationale? Une **approche sociohistorique** de cette évolution sera par conséquent favorisée tout au long du semestre pour mieux « ancrer » les propositions théoriques dans l'évolution générale de la discipline (et du vaste monde) chez les participantEs du cours. Finalement, un troisième objectif sera de dépasser l'accumulation irréfléchie de connaissances sur les théories des Relations internationales en proposant la réalisation d'un **projet** personnalisé, élaboré par chaque étudiantE, dont le but est d'arrimer les connaissances sur les théories des RI à l'expérience académique de chacunE.

Pour tenter d'atteindre tous ces objectifs, nous procéderons en plusieurs étapes. Nous commencerons le semestre en nous penchant d'abord sur des **questions métathéoriques** : Qu'est-ce qu'une théorie en sciences sociales? Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales a de spécifique? Que veulent dire ces mots, souvent jugés ésotériques, comme « ontologie », « épistémologie », « méthodologie », « normativité »? Ensuite, nous pourrons entrer dans le vif du sujet, en retraçant **l'histoire du développement des diverses approches théoriques** qui animent l'évolution de notre discipline depuis une centaine d'années. Ceci nous amènera à considérer comment, d'une part, les théories dites « classiques » ont pu forger le caractère des Relations internationales en délimitant les premiers questionnements au sein de cette discipline, des débuts du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 1970. Nous nous intéresserons, d'autre part, aux avancées théoriques qui ont transformé les RI à partir des années 1980. En parallèle, tout au long du semestre, vous devrez d'abord élaborer, puis réaliser votre projet. Celui-ci sera réalisé en une série d'étapes et fera l'objet d'un suivi ponctuel par l'enseignant. Il culminera par une remise en fin de session.

---

## LIEN AVEC LE CHEMINEMENT ACADÉMIQUE EN RELATIONS INTERNATIONALES

Le cours POL5410 est obligatoire dans la concentration relations internationales du programme de Baccalauréat en science politique ainsi que dans le cadre du programme de Baccalauréat en relations internationales et droit international. Il est également associé aux programmes de Majeure et de Mineure en science politique, de même qu'au programme de Baccalauréat en communication, politique et société. Pour pouvoir s'y inscrire, il faut absolument avoir réussi les cours préalables. Cette règle ne s'applique toutefois pas aux étudiantsEs inscritsEs en propédeutique de la Maîtrise en science politique.

## MANUEL NÉCESSAIRE, INCONTOURNABLE, OBLIGATOIRE, ETC.

- Dario Battistella. 2019. *Théories des relations internationales*, 6<sup>e</sup> éd. mise à jour. Paris : Presses de Science Po. Gratuit via le site web de la bibliothèque de l'UQAM

N.B.: J'ai obtenu la charge du cours le 17 août. J'ai effectué une commande à la Coop le 21 août. Habituellement, il faut compter un délai de 8 semaines avant son arrivée à Montréal: il vient de Paris, par bateau. La Coop n'en commande qu'un nombre limité de copies, étant donné les ventes peu nombreuses depuis que la version électronique est disponible via la bibliothèque... Si vous tenez à acheter une version papier, la Coop en a peut-être encore en stock des sessions passées. Sinon, je vous encourage à en magasiner une sur le web, vous l'obtiendrez probablement plus vite qu'avec la Coop...

---

## OUVRAGES COMPLÉMENTAIRES

- Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), 2010. *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2<sup>e</sup> édition. Outremont (QC) : Éditions Athéna
- Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, 2020. *Théories des relations internationales*. Paris : Que sais-je?/Humensis. Disponible en version numérique intégrale via le site web de la bibliothèque de l'UQAM
- Alex Macleod et al. 2019. *Relations internationales: Théories et concepts*, 4<sup>e</sup> éd. Outremont (QC) : Éditions Athéna
- Jean-Jacques Roche. 2016. *Théories des relations internationales*, 9<sup>e</sup> édition. Paris : Éditions LGDJ

Tout autre manuel dont le sujet est la présentation des approches théoriques en RI est bon. Ces manuels sont relativement rares en français (Macleod & O'Meara, ainsi que Battistella, sont de toute façon les plus complets et les meilleurs meilleurs), mais très nombreux en anglais. Bien sûr, peu se trouvent sur les rayons de la bibliothèque, mais certains sont accessibles en ligne par le site de la bibliothèque. Vous pouvez également faire les démarches nécessaires pour être en mesure d'emprunter des livres à l'Université de Montréal et à McGill, qui possèdent des collections de livres académiques dédiés aux RI beaucoup plus étoffées.

---

## DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT

Il me semble à propos de vous offrir plusieurs moyens pour entrer en contact avec moi tout au long du semestre, que ce soit pour répondre à vos interrogations sur les lectures, les cours magistraux ou tout ce qui est en lien avec votre projet intégrateur. Vous pouvez ainsi me joindre **en tout temps par courriel, à l'adresse indiquée sur la première page du syllabus**. Je réponds habituellement à ces courriels de manière assez rapide (mais pas toujours instantanée!). Ceci étant, je ne peux vous assurer d'une telle rapidité lorsque vous m'envoyez des courriels après 16h en semaine, ainsi que les fins de semaine. Vous pouvez également communiquer avec moi via l'envoi de **messages personnel par Moodle**. Je serai également toujours partant pour des **rencontres par Zoom** à un moment qui pourrait vous convenir. Il suffira de prendre rendez-vous avec moi par courriel. Habituellement, vous avez moins de disponibilités que je peux en avoir, alors il ne risque pas d'y avoir beaucoup de problèmes pour trouver quelques minutes pour discuter ensemble à un moment donné ou un autre!

---

## CALENDRIER

<b>SEMAINE</b>	<b>DATE</b>	<b>ACTIVITÉS</b>
1	6 sept.	<b>Présentation du cours</b>
2	13 sept.	<b>Conclusion de l'entente d'évaluation</b> <b>Considérations métathéoriques (1e partie)</b> <b>Lectures: Chapitre 1 et Chapitre 3</b>
3	20 sept.	<b>Considérations métathéoriques (2e partie)</b> <b>Lectures: Chapitre 1 et Chapitre 3</b>
4	27 sept.	<b>Le paradigme réaliste (1e partie)</b> <b>Lecture: Chapitre 4</b> <b>Remise de la proposition de projet au plus tard le 27 septembre à 23h59</b>
5	4 oct.	<b>Le paradigme réaliste (2e partie)</b> <b>+ Suivi en classe du projet</b> <b>Lecture: Chapitre 4</b>
6	11 oct.	<b>La vision libérale et la perspective transnationaliste (1e partie)</b> <b>Lecture: Chapitre 5 et Chapitre 6</b>
7	18 oct.	<b>La vision libérale et la perspective transnationaliste (2e partie)</b> <b>Lecture: Chapitre 5 et Chapitre 6</b> <b>+ Suivi en classe du projet</b>
8	25 oct.	<b>Semaine de relâche</b>
9	1er nov.	<b>L'héritage marxiste (1e partie)</b> <b>Lecture: Chapitre 7</b>
10	8 nov.	<b>L'héritage marxiste (2e partie)</b> <b>Lecture: Chapitre 7</b> <b>+ Suivi en classe du projet</b>
11	15 nov.	<b>Les approches post-positivistes, le projet constructiviste et les études féministes (1e partie)</b> <b>Lectures: Chapitre 8, Chapitre 9 et Chapitre 10</b>
12	22 nov.	<b>Les approches post-positivistes, le projet constructiviste et les études féministes (2e partie)</b> <b>Lectures: Chapitre 8, Chapitre 9 et Chapitre 10</b>
13	29 nov.	<b>Les approches post-positivistes, le projet constructiviste et les études féministes (3e partie)</b> <b>Lectures: Chapitre 8, Chapitre 9 et Chapitre 10</b> <b>+ Suivi en classe du projet</b>
14	6 déc.	<b>Suivi du projet</b>

SEMAINE	DATE	ACTIVITÉS
15	13 déc.	Finalisation du projet <i>Date limite pour la remise du projet: Lundi 18 décembre à 23h59</i>

## ÉVALUATIONS ET ÉCHÉANCES

ÉVALUATION	PONDÉRATION	PARAMÈTRES	ÉCHÉANCES
Tests QCM sur les lectures et les séances magistrales	5 X 10% = 50% <i>Notation numérique</i>	Format: tests QCM sur Moodle	Tous les tests doivent être complétés sur Moodle <i>au plus tard le lundi 18 décembre à 23h59</i>
Suivi du processus de réalisation du projet	20% <i>Notation numérique</i>	Format: variable, selon la nature du projet	La proposition de projet doit obligatoirement être remise au plus tard le 27 septembre à 23h59 en utilisant le formulaire Google prévu  Les dates du suivi du processus de réalisation sont déterminées par les étudiantEs et doivent être approuvées par l'enseignant
Rendu final du projet	30% <i>Notation littérale</i>	Format: variable, selon le projet	Le projet doit être rendu au plus tard le <i>lundi 18 décembre à 23h59</i>

## À PROPOS DU FAMEUX PROJET

Un cours portant sur les théories des Relations internationales exige, très souvent, un travail de session ardu mais somme toute traditionnel dans le domaine: les enseignantEs ont coutume de demander une « analyse théorique » d'un sujet (quelques fois imposé, d'autres fois au choix), s'échelonnant sur une vingtaine à une trentaine de pages (bibliographie exclue!). Ce type de travail a certainement du bon. À mon avis, et sans m'être enquis de la chose auprès de collègues, deux raisons principales expliquent vraisemblablement ce choix pédagogique répandu: le lien évident avec la matière du cours, et le fait que c'est exactement ce type d'exercice qui vous sera demandé un jour si vous en venez à écrire un mémoire de maîtrise. De mon côté, depuis que j'enseigne POL5410, j'ai à peu près toujours tenté d'éviter cet exercice traditionnel: je trouve que cette formule stricte n'est pas adaptée à la diversité des parcours et

objectifs des étudiantEs. C'est donc pour cette raison que je vous propose de travailler, tout au long du semestre, non pas sur un travail dont la formule vous serait imposée, mais sur un projet dont vous déterminerez, en collaboration avec moi, les modalités et finalités. Voici d'abord quelques règles de base pour guider l'amorce de votre démarche:

- Le projet proposé devra avoir un **lien évident avec le sujet du cours, i.e. les théories des Relations internationales**. Notez immédiatement que les projets qui proposent d'étudier « quelque chose en relations internationales », mais qui ne se préoccupent pas de réaliser un arrimage avec des considérations théoriques, ne seront pas recevables: il faut absolument que ce « lien théorique » soit présent et évident dans votre projet. Ceci dit, je suis toujours très ouvert à des propositions originale et/ou inusitées.
- Il sera possible de réaliser le projet de **manière individuelle ou en équipe de deux personnes maximum** (pas de dérogation possible sur ce point). La volonté de travailler en équipe devra être justifiée par la nature du projet: si vous considérez travailler en équipe, c'est pour une bonne raison académique, pas seulement pour alléger votre charge personnelle de travail!
- Plusieurs types de projets me sembleront acceptables et intéressants. Voici une liste, absolument pas exhaustive, de ce que vous pourriez réaliser, réalisée à partir de projets qui m'ont déjà été remis:
  - Une analyse théorique classique d'un sujet de RI, en 20 à 25 pages, axée autour d'une problématique clairement définie et comprenant une bibliographie
  - Une revue de la littérature théorique sur un sujet précis et circonscrit
  - Une analyse des écrits théoriques d'unE autrice/auteur
  - Une analyse comparative des écrits théoriques d'un nombre limité d'autrices/auteurs sur un sujet très précis
  - La bonification d'un travail déjà effectué, en y ajoutant (ou en approfondissant) une dimension d'analyse théorique
  - L'amorce d'un cheminement projeté à la maîtrise en Relations internationales ou dans un autre domaine
  - Une analyse théorique d'une oeuvre de fiction (littérature, cinéma ou autres médias)
  - L'élaboration personnelle d'une utopie ou dystopie ancrée dans une ou plusieurs approche(s) théorique(s) des RI
  - L'élaboration personnelle d'une oeuvre artistique (littéraire, picturale, audiovisuelle, etc.) qui propose un lien avec les théories des RI (vous devrez alors probablement produire un document d'accompagnement pour expliciter votre démarche et son lien avec le sujet du cours)
  - La présentation de résultats de recherche sous forme de « PowerPoint » plutôt que d'un travail écrit
  - La production de capsules audio et/ou vidéo
  - La production de contenu pour la diffusion sur des réseaux sociaux
  - Un ensemble de réflexions sur la matière du cours (style journal intime, scrapbook, etc.)
  - La réalisation de vox-pop auprès d'un public ciblé
  - La création d'un univers de jeu de rôle intégrant des considérations théoriques
  - Toute autre démarche proposée et validée par l'enseignant!
- Vous pourriez **profiter de la démarche du projet en POL5410 pour vous aider à mieux répondre aux exigences d'un autre cours** auquel vous êtes présentement inscritE. J'encourage cette façon de faire, qui maximise votre efficacité pour répondre aux exigences de vos nombreux cours, je ne m'y opposerai donc pas. Cependant, votre projet devra tout de même se plier rigoureusement aux exigences spécifiques de POL5410, qui nécessite que l'accent soit mis sur les questions théoriques en Relations internationales. Au besoin, il vous faudra peut-être consulter vos autres enseignantEs pour s'assurer qu'elles/ils acceptent également cette combinaison.

- Le projet comportera deux volets d'évaluation. Le premier sera celui du processus de réalisation. Ce processus sera nécessairement diversifié, puisque aucun projet ne sera exactement pareil à un autre. Ce faisant, il est impossible pour moi d'établir au départ des critères standardisés, applicables indistinctement à toute la classe. Ceci implique que **l'élaboration des étapes de réalisation de votre projet sera de votre responsabilité**. De manière uniforme, il vous sera demandé de répondre d'abord à un **formulaire Google** dont l'objectif sera de rendre explicite **la nature du projet et les étapes de réalisation** de celui-ci. Le même formulaire vous permettra également d'établir un **calendrier de réalisation de ces étapes** (que vous devrez respecter par la suite, parce que vous aurez prévu des pénalités en cas de non respect!). Le second volet de l'évaluation est on ne peut plus classique: c'est l'évaluation du rendu final du projet.

À mon avis, un élément essentiel dans le choix et la réalisation enthousiaste de votre projet concerne la motivation. Devant plusieurs options, vous devriez vous poser les questions suivantes: « Qu'est-ce qui serait le plus stimulant à réaliser, le plus enrichissant? », « Qu'est-ce qui m'aiderait le plus de manière générale dans mes études présentes et/ou futures? », « Qu'est-ce qui serait le plus *chill* à faire? ». Je vous encourage à tenter de dépasser vos limites, de sortir des sentiers battus et de laisser libre cours à vos aspirations académiques les plus nobles!

---

## À PROPOS DE L'UTILISATION DE CHAT GPT ET D'AUTRES FORMES D'INTELLIGENCES ARTIFICIELLES GÉNÉRATIVES

L'arrivée massive de nouvelles formes d'intelligences artificielles génératives secoue présentement le monde académique partout sur la planète. Alors que les entreprises qui conçoivent, développent et commercialisent ces IA insistent sur le potentiel émancipateur de ces dernières pour l'humanité, les universités ont rapidement entrevu les risques que celles-ci représentent pour la tricherie dans le cadre de l'apprentissage et la remise de travaux. Le phénomène étant récent et fulgurant dans sa diffusion, on ne sera pas surprisE de constater que le monde universitaire, par définition immense, complexe et relativement conservateur, peine à saisir tous les tenants et aboutissants et à réagir adéquatement. L'UQÀM, la faculté de science politique et de droit, de même que le département de science politique, ne font pas exception sur ce point. Devant l'absence de règles de conduite strictes et réglementées, je vous propose les réflexions et règles de base suivantes quant à l'utilisation d'IA génératives dans le cadre de POL5410:

- Je trouve idiot l'idée de décréter arbitrairement que toute utilisation de Chat GPT est simplement interdite dans le cadre de mes cours. D'abord parce qu'il est (heureusement!) impossible de contrôler vos moindres faits et gestes, ensuite parce qu'une utilisation intelligente d'IA pour vous assister dans votre apprentissage et la production de vos travaux peut être une très bonne idée!
- Utiliser intégralement, sans modification, les réponses obtenues suite à des *prompts* sur Chat GPT ou une autre IA constitue, selon moi, une forme de plagiat: vous présentez alors frauduleusement une recherche comme étant le fruit de vos réflexions, alors que ce n'est pas le cas. N'oubliez pas que, même si on n'obtient pas toujours la même réponse de la part de Chat GPT lorsqu'on lui pose exactement la même question, on obtient tout de même à chaque fois des réponses très similaires! Il en va de même s'il ne s'agit pas exactement de la même question, mais d'un *prompt* similaire. Dites-vous qu'il est donc relativement facile pour les gens qui reçoivent vos travaux de détecter ces tricheries. Dans le cadre de notre cours, je compte traiter ce genre de fraude en vertu du Règlement 18 de l'UQÀM, comme je le ferais pour une tentative « classique » de plagiat.
- Les IA génératives, telles qu'elles existent et sont utilisées présentement, ont tendance à générer une proportion non négligeable de données inventées et/ou fausses, ce qui rend peu recommandable, à mon avis, leur utilisation aveugle dans la cadre universitaire. Mon conseil serait donc, si vous utilisez une IA, de toujours contre-vérifier par vous-même l'ensemble des références et des données qui vous sont transmises par celles-ci. Ceci implique que l'IA vous aura aidé à structurer une partie de votre recherche, mais ne vous fera pas gagner du temps! Un tel type d'utilisation, à mon sens, ne constitue pas une forme de tricherie.

- De toute façon, le meilleur moyen pour ne pas commettre involontairement une faute en utilisant une IA dans le cadre d'un cours est, selon moi, de consulter votre enseignantE pour obtenir son avis sur la manière dont vous prévoyez procéder. Je suis convaincu que la question des IA à l'université ne doit pas devenir un tabou et que notre meilleure stratégie demeure notre capacité collective à en discuter franchement et à élaborer ensemble de bonnes pratiques. Pour ma part, je m'engage à recevoir vos questions sur ce sujet avec ouverture, à y répondre au meilleur de ma connaissance, et à vous guider au besoin vers une modification de vos pratiques.

---

## **GRILLE DE CONVERSION DES NOTES DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

<b>NOTE</b>	<b>INTERVALLE</b>	<b>COMMENTAIRE (R5)</b>
A+	[90-100]	Excellent
A	[85-90[	Excellent
A-	[80-85[	Excellent
B+	[77-80[	Très bien
B	[74-77[	Très bien
B-	[70-74[	Très bien
C+	[67-70[	Bien
C	[65-67[	Bien
C-	[63-65[	Bien
D+	[61-63[	Passable
D	[59-61[	Passable
E	[0-59[	Échec

---



# CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES  
ET DE MONITORAT POUR  
LES ÉTUDIANT.E.S EN  
SCIENCE POLITIQUE

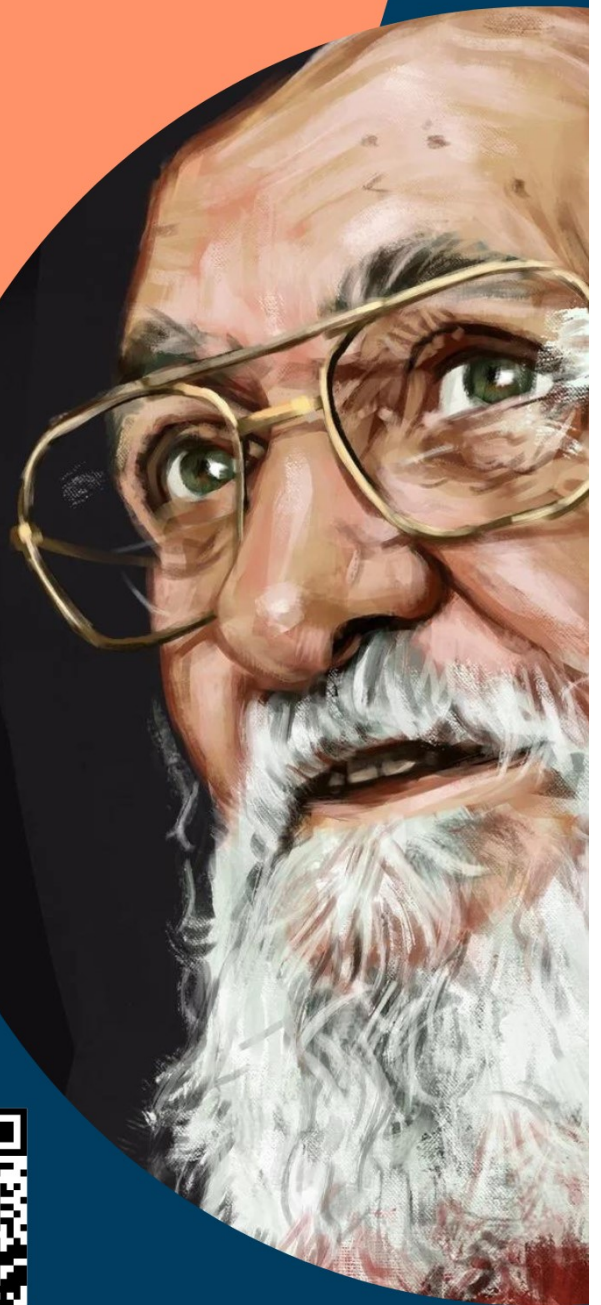
---

LOCAL R-3485

---

DU LUNDI AU JEUDI:  
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire  
Instagram: Centrepaulo  
Youtube: Centre Paulo Freire



## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

## POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

### Pour plus d'information :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

**Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

[harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca)

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

## **POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)**

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

### **Situation pouvant mener à du harcèlement**

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

**La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté.** Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

### **Pour plus d'information :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

[harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca)

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



## Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens ([desbiens.marc-olivier@uqam.ca](mailto:desbiens.marc-olivier@uqam.ca)), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



**Infosphère** est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

*\*Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*